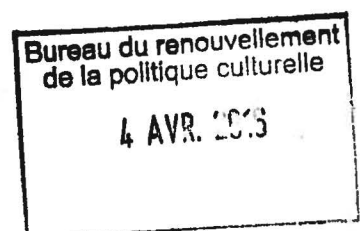




Mémoire pour une politique culturelle du Québec: le cinéma

Par Louis Dussault, Président de K-Films Amérique

23/03/2016



Mémoire pour une politique culturelle du Québec: le cinéma

Un marché unique en Amérique du nord pour les cinémas nationaux

Le Québec est le seul marché d'Amérique du Nord dont les cinémas offrent une telle variété de films de provenance internationale. Cette année par exemple, nous avons présenté en salle deux films croates *Soleil de Plomb* (Prix du jury un certain regard au Festival de Cannes), *BONTÉ DIVINE* et un de Colombie *LA TIERRA Y LA SOMBRA (La terre et l'ombre)* qui a reçu à Cannes la CAMÉRA D'OR, ces films ont été vus par des publics autant des Iles de la Madeleine, de Rouyn Noranda, de Sherbrooke, que de Montréal, Québec, Trois Rivières, pour tout dire: partout au Québec. Des films en provenance d'Argentine, de France, du Pérou, d'Allemagne, du Japon, d'Algérie, du Sénégal, de Corée du Sud, et nous en passons, ont également connu une carrière sur le marché du Québec ces dernières années seulement, et si nous reculons sur 10 ans on devra ajouter une vingtaine de pays supplémentaires dont la crème du cinéma a été vue ici au Québec. Et pour établir un point de comparaison, presque aucun de ces films n'ont été vus au Canada anglais et aux Etats-Unis. Cela a toujours été une tradition au Québec que les distributeurs achètent les droits des films de toutes provenances, et les offrent au public québécois.

Collaboration terminée d'un important partenaire: notre télévision publique

Cependant, la petitesse du marché ne le permettra plus, notre principal collaborateur qui travaillait avec nous __et le public__ soit notre télévision nationale Télé-Québec n'achète pratiquement plus rien. Avant elle prenait la relève du marché des salles pour présenter nos films, et apportait à ce petit marché ce complément de recettes pour les distributeurs, ce qui leur permettait d'acheter les films.

On sait que depuis plusieurs années la programmation cinéma de Télé-Québec favorise le cinéma américain, allant jusqu'à présenter en doublage français des vieux westerns . Alors que le public en salle raffole des films en version originale sous-titrés en français, que les plate forme VSD les présentent sans difficultés, TELE-QUEBEC ne veut plus acheter de ces films, nous privant des revenus essentiels pour les acheter, privant le public d'ici de les voir, après qu'ils aient quitté la programmation des salles de cinéma. Ce public surtout en région éloignée aurait pu être au diapason des publics des grandes villes, et même celui-ci, qui aurait pu se reprendre, n'ayant pu de se déplacer à temps pour les sorties en salle.

Comprenons-nous, nous demandons simplement à la télévision publique québécoise de se doter d'un cahier de charge, d'une programmation digne de ce nom , soit d'une

politique de présentation de films de toutes provenances, que TQ fasse preuve d'ouverture sur le monde, reflète la diversité culturelle, cesse de prendre le public pour des illétrés __on nous a en effet déjà répondu que le public ne savait pas lire__

Se doter de cette politique culturelle est à coût nul, car c'est remplacer les westerns par des cinémas nationaux de qualité, de la crème des films produits ailleurs, et il nous semble que cela relève de la responsabilité d'une télévision publique.

Il en est de même pour le cinéma québécois: TQ est loin derrière Radio Canada et Super Ecran dans le pré-achat de films québécois. Là également aucune politique à cet égard. Il est impossible de concevoir la santé de notre cinéma québécois si notre télévision publique ne participe pas à l'acquisition d'un certain nombre annuel de titres offerts. Encore là, des films qui reflètent la diversité culturelle come **LÀ OÙ ATILLA PASSE** réalisé par un Québécois d'origine turque sur un sujet pertinent; **MONTRÉAL LA BLANCHE** réalisé par un Québécois d'origine algérienne, pour ne nomme que ces deux titres qui auraient été adéquat de voir programmer à notre télévision publique. Nous n'avons même pas reçu d'avis de réception de nos offres de pré-achat.

Il fut un temps que TELE-QUEBEC pour son avant gardisme, son flair, sa grande variété d'offres de films était cité en exemple par tous les artisans du cinéma dans les Festivals comme Cannes et Berlin, aujourd'hui TELE-QUEBEC affiche un désintérêt quasi total de ce cinéma, qui aura comme conséquence à très court terme un endettement qui deviendra économiquement invivable pour les distributeurs qui vont partout dans les grands festivals découvrir ces films et les offrir ici au public contribuant à un enrichissement culturel personnel et collectif unique et essentiel pour toute société évoluée.

La Loi du Cinéma: un outil de développement pour les distributeurs d'ici

On le voit, le secteur de la distribution est fondamental dans l'offre cinématographique au Québec. Il y a longtemps, le Gouvernement du Québec pour cet égard, avait voté sa loi du Cinéma, qui visait à permette aux distributeurs québécois d'acheter les films porteurs européens et étrangers en général__que nous appelons toujours les cinéma nationaux__, et ne pas laisser en les mains des distributeurs américains ces films qui s'ajoutent aux films américains à proprement parlé, et contribuent à leur domination quasi totale de notre marché. Cette Loi prévoyait, et elle est toujours en vigueur, mais elle n'est pas appliquée, que les distributeurs américains ne peuvent distribuer au Québec que des films américains. Or depuis 10 ans on assiste à une invasion de notre marché par des films de grande valeur artistique qui sont des films porteurs, qui ont remporté les Palmes d'or de Cannes et des Ours d'or de Berlin. Ces films, les distributeurs québécois ne peuvent plus les acheter parce que les distributeurs américains s'accaparent les droits sur le Québec, en contravention flagrante de la Loi, confiant la sortie en salle à des sous-distributeurs d'ici, qui ne récoltent qu'une maigre

commission, car les autres revenus pour les marchés de la télévision par exemple demeurant entre leurs mains.

Ceci prive les distributeurs indépendants non seulement de films porteurs, mais aussi de la pression qu'ils permettent d'exercer sur le marché pour aussi favoriser les films d'auteurs que nous distribuons. Par le biais de la collaboration des sous-distributeurs, Les Majors américains ont ainsi l'opportunité de choisir les dates de sortie les meilleures, de réaliser les meilleures ventes à la télé, de contrôler la visibilité sur les plates formes vsd, et sur le marché du DVD.

Il est important de renforcer cet aspect de la Loi, et de la faire appliquer, l'accès à la culture ne doit pas être laissé ainsi aux Lois du marché et du plus fort car très bientôt, la conséquence ultime si les politiques d'acquisition de films de TELE-QUEBEC ne changent pas, pour permettre aux distributeurs de financer leurs acquisitions de films nationaux, ces films seront uniquement choisis par des distributeurs américains, et nous subirons ici, le public et notre industrie, à un affaiblissement de l'offre, à la réduction de sa variété, bref ne viendront ici que des films qu'ils auront choisis, et ces films sortiront en salle selon une logique de marketing propre aux Américains.

Tout se tient, c'est une chaîne de collaboration de différents acteurs de la vie culturelle qui doit se ternir.

Tout se tient, c'est une chaîne et ses maillons sont les salles d'abord, puis le marché VSD, et le tout doit déboucher à la télévision publique qui par son implication permet le financement de l'acquisition et de la mise en marché en salle de cette offre cinématographique, et à l'alimentation des autres marchés, offrant une variété cinématographique unique en Amérique du Nord.

Apparition d'un distributeur qui monopolise les ressources et contrôle le marché du cinéma québécois

Depuis l'apparition d'un Monopole qui contrôle actuellement la production du cinéma québécois, dirigé de Toronto, depuis peu, car c'était avant tout une compagnie off shore installée aux Iles Jersey, un paradis fiscal, et qui émettaient des actions à la Bourse de Londres, il est très difficile aux distributeurs installés au Québec qui distribuent du cinéma de qualité, de sortir son épingle du jeu. Fusion des compagnies Alliance, Crystal et Seville, l'une de ses composantes, Alliance, avait joui d'un investissement public de 125 millions \$ de Investissement Québec, déséquilibrant déjà les règles fondamentales d'un marché libre. La SODEC l'a compris en créant un programme d'aide aux distributeurs indépendants. Cependant ce programme ne sera en vigueur qu'une fois, nous souhaitons ardemment qu'il soit permanent, afin de "résoudre" le problème de sous-capitalisation des distributeurs nationaux, et nous le reporter à plus tard. Nous saluons ce programme de la SODEC pour les distributeurs qui ont investi temps et

argent depuis longtemps dans le cinéma québécois, et nous pensons que s'il était permanent, nombre de distributeurs y verraient un intérêt à s'impliquer et ainsi à augmenter la compétition entre les entreprises, ce qui sera toujours à l'avantage du public. La puissance du Monopole E-One, pour ne pas le nommer doit absolument être relativisée par la concurrence. Le RDIFQ qui représente la majorité des distributeurs de films au Québec, a salué ce programme d'aide de la SODEC et l'avait recommandé lors de nombreuses rencontres avec la SODEC dans le but d'améliorer la santé économique des distributeurs indépendants devant les problèmes criant que nous vivons, et qui ont été provoqués par nos propres institutions pour les raisons évoquées dans ce document précédemment: absence de politique d'acquisition de TQ, de nombreux films québécois, et la grande majorité des cinémas nationaux présentés en salle au Québec n'ont pas été acquis par notre Tv nationale, donc par aucun télédiffuseur, le Monopole E-One un Monopole autorisé par TELE FILM CANADA, la Loi de la concurrence étant fédérale, puis, ce qui relève de la Loi du cinéma, compagnies sous-distributrices qui font entrer sur notre marché des films porteurs étrangers achetés par les Américains.

On le voit par cette démonstration, les leviers pour résoudre ces problèmes sont entre nos mains: politique de programmation de la télévision publique nationale, Loi du cinéma renforcée, aide en capitalisation aux distributeurs indépendants pour concurrencer adéquatement un Monopole contrôlé actuellement de Toronto et dont une des composantes avait déjà reçu 125\$ millions de fonds publics, leur octroyant déjà à l'époque de cet investissement de Investissement Québec une avance insurmontable pour quelque compétiteur que ce soit.

L'éducation

Le travail de distributeur de K-Films Amérique s'apparente à de l'éducation : Situation géographique, considération anthropologique, langues étrangères, humanités, littérature, tout y est dans notre travail de promotion, car le public doit pouvoir s'y retrouver. Nous suggérons donc fortement d'introduire au secondaire des cours de cinéma comme cela se fait en France. Ces cours passionneraient les élèves, et seraient sans aucun doute un bon ingrédient pour prévenir le décrochage

Tout se tient, et il n'en tient qu'à nous, le public, les distributeurs, les cinéastes, les producteurs, le Ministre de la Culture, l'Assemblée nationale du Québec, qu'au niveau de notre marché du cinéma, on sente une véritable politique culturelle intégrée au Québec.


Louis Dussault
Président
K-Films Amérique

K-Films Amérique a été fondé en 1994 par Louis Dussault qui en est toujours le Président.

Spécialisé dans le cinéma d'auteur, autant québécois qu'étranger, K-Films Amérique a présenté au Québec des films québécois marquants et des longs métrages provenant des cinémas nationaux de très grande qualité.

Mentionnons pour les films québécois *LA NEUVAINES* de Bernard Emond, *J'AI TUÉ MA MÈRE* de Xavier Dolan, *CAMION* de Rafaël Ouellet, cette année *HOTEL LA LOUISIANE* de Michel la Veaux, *LÀ OÙ ATILLA PASSE* de Onur Karaman, *MONTRÉAL LA BLANCHE* de Bachir Bensaddek (à l'affiche au cinéma au moment d'écrire ce mémoire), *BORIS SANS BÉATRICE* de Denis Côté présenté en Compétition Officielle au festival de Berlin, et Film d'ouverture des Rendez-vous du cinéma québécois (à l'affiche au cinéma au moment d'écrire ce mémoire), plus de 20 autres longs métrages à venir, soit en production, soit en financement, soit en écriture.

Les films étrangers: **4 CAMERA D'OR** du Festival de Cannes: *OR MON TRÉSOR* (Israël) *12h08 à l'Est de Bucarest* (Roumanie) *La terre et l'ombre* (Colombie) *Les acacias* (Argentine). **L'Ours d'or** du Festival de Berlin pour *La teta asustada* (Pérou).

Mais aussi *LA PIROGUE* (Sénégal), *LE REPENTI* (Algérie), *BOSTA* (Liban), *SOLEIL DE PLOMB* (Croatie), *LE SOLEIL* et *MOLOCH* de Soukourov (Russie), En réédition restaurée : *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle, *La maman et la putain* de Jean Eustache, de Charlie Chaplin : *Les temps modernes*, *Le Dictateur*, de Fatih Akin (Allemagne) : *IM JULI (Julie en juillet)*, de Pedro Almodovar : *LA LOI DU DÉsir*, tous les films de Emmanuel Mouret (France) *Caprice*, *Venus et Fleur*, *Un baiser s'il vous plait*, *L'Art d'aimer*, etc... *Something like happiness* (République Tchèque), *Ivre de femmes et de peinture* (Corée du Sud), *Guilty of romance* (Japon) etc.

Voir notre répertoire complet sur www.kfilmsamerique.com